

Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel

**Catalogue des imprimés montois conservés
à la bibliothèque patrimoniale d'Avranches**

Auteur(s) : Marie Bisson, Valentin Breillot, Barbara Jacob, Catherine Jacquemard, Déborah Laisné, Stéphane Lecouteux, Jean-Luc Leservoiesier, Annabelle Mukendi, Laurence Pelc,

Institution(s) : Pôle du document numérique, MRSH, Université de Caen Normandie – CNRS
Centre Michel de Bouârd - Craham, Université de Caen Normandie – CNRS

Financier(s) : Ministère de la Culture et de la Communication – Direction du livre et de la lecture (subvention PAPE 2011-2012) ; Equipex Biblissima (projets partenaires 2015-2016)

Cote	Avranches, BM, D 524[-39]
Intitulé	<i>Second chef. Par le second chef de la Sentence les Intimez sont maintenus dans tous les honneurs & droits honorifiques dans l'Eglise Paroissiale de S. Jacques ce qui suppose dit l'appelant que l'Eglise de S. Jacques est l'Eglise Paroissiale de S. James. Les Intimez prétendent que cette Eglise de S. Jacques est effectivement l'Eglise Paroissiale de S. James, on n'en a jamais douté jusqu'aud. Sr. Guérin lequel se prévallant de la soustraction qu'il a faite des Tiltres du Trésor de lad. Paroisse, & de la plupart des Tiltres de la maison de la Palluelle [...] s. l. s. n. s. d.</i>
Description matérielle	Importance matérielle : 24 p. Signatures : A-F2 Illustrations : - Dimensions In-folio Document : Pièce ;
Langue(s)	français